

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

Société Tunisienne d'Email -SOTEMAIL-

SIEGE SOCIAL : MENZEL HAYET – MONASTIR

La société Tunisienne d'Email-SOTEMAIL publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2017 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 05 juin 2018. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes, Mme Chiraz DRIRA et Mr Ahmed BELAIFA.

Bilan SOTEMAIL S.A.
Arrêté au 31 décembre 2017
(Exprimé en dinar tunisien)

Actifs	Note	31.12.2017	31.12.2016
Actifs non courants			
Actifs Immobilisés			
Immobilisations incorporelles		125 307	60 833
Moins : amortissements		<69 741>	<54 025>
	IV.1	55 566	6 808
Immobilisations corporelles		67 149 547	63 745 195
Moins : amortissements		<19 088 410>	<17 280 872>
	IV.2	48 061 137	46 464 323
Immobilisations financières	IV.3	3 456 418	3 704 290
Total des actifs immobilisés		51 573 121	50 175 421
Autres actifs non courants	IV.4	280 052	1 109 001
Total des actifs non courants		51 853 173	51 284 422
Actifs courants			
Stocks		18 247 648	17 190 883
Moins : provisions		<32 728>	<400 000>
	IV.5	18 214 920	16 790 883
Clients et comptes rattachés		12 332 534	11 392 381
Moins : provisions		<501 149>	<325 627>
	IV.6	11 831 385	11 066 754
Autres actifs courants		6 451 506	6 926 108
Moins : provisions		<205 033>	<200 033>
	IV.7	6 246 473	6 726 075
Autres actifs financiers	IV.8	1 794 802	1 634 200
Liquidités et équivalents de liquidités	IV.9	784 612	357 941
Total des actifs courants		38 872 192	36 575 853
Total des actifs		90 725 365	87 860 275

Bilan SOTEMAIL S.A.
Arrêté au 31 décembre 2017
(Exprimé en dinar tunisien)

Capitaux propres et passifs	Note	31.12.2017	31.12.2016
Capitaux propres			
Capital		26 200 000	26 200 000
Réserve légale		656 890	656 890
Autres capitaux propres		6 812 684	7 059 633
Résultats reportés		<6 367 072>	923 133
Capitaux propres avant résultat de la période	IV.10	27 302 502	34 839 656
Résultat de l'exercice		395 716	<7 290 205>
Total des capitaux propres avant affectation		27 698 218	27 549 451
Passifs			
Passifs non courants			
Emprunts	IV.11	10 767 197	14 100 249
Autres passifs non courants		183 975	-
Total des passifs non courants		10 951 172	14 100 249
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	IV.12	23 767 240	20 713 649
Autres passifs courants	IV.13	5 578 022	3 399 890
Concours bancaires et autres passifs financiers	IV.14	22 730 713	22 097 036
Total des passifs courants		52 075 975	46 210 575
Total des passifs		63 027 147	60 310 824
Total des capitaux propres et passifs		90 725 365	87 860 275

Etat de résultat SOTEMAIL S.A.
Arrêté au 31 décembre 2017
(Exprimé en dinar tunisien)

	Note	31.12.2017	31.12.2016
Produits d'exploitation			
Revenus	V.1	47 820 692	37 077 487
Autres produits d'exploitation (*)	V.2	246 949	282 381
Total des produits d'exploitation		48 067 641	37 359 868
Charges d'exploitation			
Variation stocks des produits finis		<382 959>	<2 194 627>
Achats d'approvisionnements consommés (*)	V.3	<30 196 911>	<25 515 384>
Charges de personnel	V.4	<6 244 191>	<6 147 258>
Dotations aux amortissements et aux provisions (*)	V.5	<2 487 603>	<2 559 068>
Autres charges d'exploitation	V.6	<3 282 375>	<3 322 834>
Total des charges d'exploitation		<42 594 039>	<39 739 171>
<u>Résultat d'exploitation</u>		<u>5 473 602</u>	<u><2 379 303></u>
Charges financières nettes	V.7	<4 931 928>	<4 904 902>
Produits des placements	V.8	97 189	121 400
Autres gains ordinaires		81 152	409 681
Autres pertes ordinaires		<202 878>	<450 155>
<u>Résultat des activités ordinaires avant impôt</u>		<u>517 137</u>	<u><7 203 279></u>
Impôt sur les sociétés		<121 421>	<85 426>
<u>Résultat des activités ordinaires après impôt</u>		<u>395 716</u>	<u><7 288 705></u>
Eléments extraordinaires		-	<1 500>
<u>Résultat net de l'exercice</u>		<u>395 716</u>	<u><7 290 205></u>

(*) La colonne du 31 décembre 2016 a été retraitée pour des fins de comparabilité (voir note III.13)

Etat de flux de trésorerie SOTEMAIL S.A.
Arrêté au 31 décembre 2017
(Exprimé en dinar tunisien)

	<i>Note</i>	31.12.2017	31.12.2016
<i>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</i>			
<i>Résultat net</i>		395 716	<7 290 205>
Retraitements pour :			
Amortissements et provisions		2 487 603	2 756 267
Quote-part subvention d'investissement		<246 949>	<282 382>
Plus-value sur cession des immobilisations		<269 767>	<445 238>
Reprise sur provision clients		-	<142 707>
Reprise sur provision stocks		-	<54 492>
Actualisation des titres de placement		75 140	-
Encaissements liés aux titres de placement (*)		-	1 400 000
Déc. affectés à l'acquisition de titres de placement (*)		<235 742>	<700 000>
<i>Variation des :</i>			
Stocks		<1 056 765>	2 017 136
Créances clients		<940 153>	<1 681 249>
Autres actifs courants		474 602	660 513
Fournisseurs et autres dettes		6 132 351	4 148 022
<i>Flux de trésoreries provenant de l'exploitation</i>	VI.1	<u>6 816 036</u>	<u>385 665</u>
<i>Flux de trésorerie liés à l'investissement</i>			
Déc. liés à l'acq. d'immo. Et AA non courants		<3 307 001>	<3 015 547>
Enc. provenant de la cession d'immobilisations		269 767	185 640
Déc. affectés à l'acquisition d'immobilisations fin.		<14 586>	<55 830>
Enc. provenant de la cession d'immobilisations fin.		262 458	163 306
<i>Flux de trésoreries affectés à l'investissement</i>	VI.2	<u><2 789 362></u>	<u><2 722 431></u>
<i>Flux de trésorerie liés au financement</i>			
Vente des actions propres		-	100 000
Dividendes et autres distributions		<900 628>	<1 048 000>
Enc. Et remboursement des emprunts		<1 014 936>	1 575 092
<i>Flux de trésorerie provenant du financement</i>	VI.3	<u><1 915 564></u>	<u>627 092</u>
<i>Variation de trésorerie</i>		<u>2 211 110</u>	<u><1 709 674></u>
<i>Trésorerie au début de l'exercice</i>		<u><11 035 936></u>	<u><9 326 262></u>
<i>Trésorerie à la clôture de l'exercice</i>		<u><8 924 826></u>	<u><11 035 936></u>

(*) La colonne du 31 décembre 2016 a été retraitée pour des fins de comparabilité (voir note III.13)

**Notes aux
Etats Financiers**

I. Présentation de la société

La Société Tunisienne d'Email «SOTEMAIL SA» est une société anonyme, de nationalité tunisienne, régie par le droit tunisien. Elle a été créée le 21 juin 2002. Son capital s'élève au 31 décembre 2017 à 26.200.000 DT divisé en 26.200.000 actions de valeur nominale de 1 DT chacune.

L'objet de la société est la fabrication des émaux de carreaux de céramiques, carreaux de faïence, grés et décorations ainsi que tous produits d'article sanitaire.

Son activité s'étend sur le marché tunisien et à l'exportation. L'ensemble de ses unités de production est implanté à Souassi du gouvernorat de Mahdia.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles de droit commun. Elle est agréée par la loi 93-120 du 27 décembre 1993, portant promulgation du code d'incitations aux investissements.

SOTEMAIL détient une participation de 99% dans la filiale russe "LTD KIT ". Cette filiale a été créée en 2015 en vue de promouvoir les exportations de la société dans la zone Eurasie. Toutefois, cette filiale a connu des difficultés opérationnelles depuis sa création. KIT est actuellement en arrêt d'activité et n'a pas préparé d'états financiers depuis sa création. En l'absence d'information financière sur cette filiale, SOTEMAIL ne peut pas établir des états financiers consolidés. Il est à noter que SOTEMAIL est-elle même filiale de la Société Moderne de Céramiques ("SOMOCER"), société cotée qui publie des états financiers consolidés incluant SOTEMAIL

II. Les faits significatifs de la période

Il n'y a pas eu de faits significatifs au cours de la période. Il y a lieu de noter que la performance financière de la société s'est nettement améliorée au cours de l'année 2017 comparée à l'année 2016.

III. Principes, règles et méthodes comptables

Les états financiers de la société sont présentés selon les dispositions du système comptable des entreprises prévu par la loi n° 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises.

Les conventions comptables fondamentales concernant les éléments des états financiers et les procédés de prise en compte de l'information financière, sont présentées conformément au cadre conceptuel de la comptabilité. Les méthodes comptables retenues par la société sont en conformité avec les normes comptables tunisiennes « NCT » mises en vigueur par l'arrêté du ministre des finances du 30 décembre 1996.

Les conventions comptables de base et les méthodes les plus significatives appliquées pour la préparation des états financiers se résument comme suit :

III.1 Immobilisations

Les immobilisations sont amorties sur leurs durées de vie estimées selon le mode linéaire. Par ailleurs, les biens immobilisés d'une valeur inférieure ou égale à 200 dinars, sont amortis intégralement. Les immobilisations sont enregistrées à leur prix d'achat hors taxes déductibles augmenté des frais directs d'acquisition.

Les coûts ultérieurs ne sont pas comptabilisés en actifs sauf s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à ces derniers vont à la société et ces coûts peuvent être évalués de façon fiable. Les coûts courants d'entretien sont constatés dans le résultat au cours de la période où ils sont encourus.

Les taux d'amortissement pratiqués sont les suivants :

Nature	Taux
Logiciels	33%
Constructions	2.86%
Installations Techniques, matériel et outillage	4% et 6.67%
Matériel industriel à statut juridique particulier	6.67%
Matériel de transport	20%
Mobilier et matériel de bureau	10%
Matériel informatique	15%
Agencement, aménagement et installation	5%, 10% et 33%

La méthode d'amortissement et la durée de vie restante sont revues par le management à l'occasion de chaque arrêté des états financiers.

En cas d'existence d'indices de dépréciation, la valeur comptable nette est ramenée à sa valeur recouvrable estimée par la constatation d'une provision pour dépréciation au niveau de l'état de résultat.

La société n'a pas constaté l'amortissement relatif à la machine de décoration à sec au titre de l'exercice 2017 du fait qu'elle n'a pas été utilisée courant ladite période. L'impact positif sur le résultat de l'exercice s'élève à 69.255 DT.

III.2 Stocks

Les stocks sont évalués comme suit :

- Les matières premières, matières consommables et pièces de rechange sont valorisées au coût d'acquisition selon la méthode du coût moyen pondéré. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et les taxes non récupérables par la société, ainsi que les frais de transport, d'assurance liée au transport, de réception et d'autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés ;
- Les produits finis sont valorisés au coût de production de l'année, qui comprend le coût des matières premières et la quote-part des frais directs et indirects rattachés à la production ; et
- Les produits semi-finis sont valorisés au coût engagé en fonction de l'avancement du stade de fabrication.

Les stocks sont comptabilisés selon la méthode de l'inventaire permanent. Les produits achetés ou fabriqués sont portés dans les comptes de stocks au moment de leur acquisition ou de leur production. Leurs sorties pour être utilisés dans la production ou pour être vendus constituent des charges de l'exercice et sont portées, de ce fait, dans l'état de résultat.

Les stocks à rotation lente sont ramenés à leur valeur de réalisation nette. La valeur de réalisation nette est le prix de vente estimé dans le cours normal d'activité diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés pour réaliser la vente.

III.3 Les emprunts

Les emprunts à long terme figurent au bilan pour la valeur non amortie sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année, est reclassée parmi les passifs courants.

Les charges financières courues (qui incluent les intérêts ainsi que les frais d'émission des emprunts) relatives aux emprunts qui ont servi pour le financement de la construction de d'un

actif qualifiant, sont capitalisées au niveau du coût dudit actif. Les autres charges financières sont comptabilisées en résultat de l'exercice.

III.4 Contrats de location financement

Les contrats de crédit-bail sont examinés pour être qualifiés en contrats de location financement ou de location simple.

Les contrats de location sont classés en tant que contrats de location-financement s'ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété des actifs.

Les immobilisations corporelles acquises en vertu d'un contrat de location financement sont enregistrées au bilan à leur juste valeur ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location.

La dette correspondante, nette des intérêts financiers, est inscrite au passif. Le loyer est défalqué entre remboursement du principal et charges financières selon le taux d'intérêt effectif du contrat. Les charges financières sont comptabilisées en charge de l'exercice à moins qu'elles ne soient capitalisées dans le coût d'un actif qualifiant.

En l'absence de certitude raisonnable quant au transfert de propriété, les immobilisations acquises par voie d'un contrat de location financement sont amorties selon la méthode linéaire sur la période la plus courte entre la durée d'utilité et la durée des contrats.

Les frais de location simple sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

III.5 Les frais préliminaires et charges à répartir

Il s'agit des frais attachés à des opérations conditionnant l'existence, ou le développement de la société, engagés au moment de la création de la société, ou ultérieurement à cette date dans le cadre d'une extension, de l'ouverture d'un nouvel établissement ou d'une modification de son capital.

Les frais préliminaires sont portés à l'actif du bilan en charges reportées dans la mesure où ils sont nécessaires à la mise en exploitation de la société et qu'il est probable que les activités futures permettront de récupérer les montants engagés.

Les charges à répartir sont les charges engagées au cours d'un exercice, dans le cadre d'opérations spécifiques, ayant une rentabilité globale démontrée et dont la réalisation est attendue au cours des exercices ultérieurs tels que des frais de marketing spécifiques.

Les frais préliminaires et les charges à répartir sont résorbés sur une durée maximale de trois ans, à partir de la date d'entrée en exploitation de l'activité avec un délai maximal de cinq ans, à partir de leur engagement.

III.6 Provision pour dépréciation des comptes clients et autres actifs courants

Le management procède à la clôture de l'exercice à l'estimation d'une provision pour dépréciation des comptes clients et comptes rattachés ainsi que les comptes d'autres actifs courants. A chaque date de clôture le management détermine s'il y a des indicateurs de dépréciation des comptes clients et autres actifs courants.

Ces indicateurs comprennent des éléments tels que des manquements aux paiements contractuels ou des difficultés financières du créancier. La provision est estimée selon la

différence entre la valeur comptable de ces créances et la valeur recouvrable estimée au titre de ces créances.

III.7 Provisions pour risques et charges

Les réclamations contentieuses impliquant la société sont évaluées par la direction juridique. Celle-ci peut dans certains cas faire appel à l'assistance d'avocats spécialisés. L'estimation faite au titre du risque financier encouru fait appel au jugement. Les provisions dont l'échéance est supérieure à un an ou dont l'échéance n'est pas fixe de façon précise sont classées en passifs non courants.

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés mais font l'objet d'une information au niveau des notes aux états financiers sauf si la probabilité de sortie des ressources est probable.

III.8 Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités, figurant dans le bilan et l'état de flux de trésorerie, représentent les disponibilités ainsi que les placements à court terme, liquides et facilement convertibles en trésorerie (généralement dont la maturité est inférieure à trois mois).

III.9 Règles de classification et méthode d'évaluation des placements

1. Classification

Les placements à court terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements que l'entreprise n'a pas l'intention de conserver pour plus d'un an et qui, de par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance.

Les placements à long terme

a- Les titres de participation : Il s'agit des titres détenus dans l'intention de conservation durable en vue d'exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour protéger ou promouvoir des relations commerciales.

b- Les titres immobilisés : Il s'agit des titres autres que les titres de participation que l'entreprise a l'intention de conserver durablement notamment pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue période ainsi que les titres dont la conservation durable est subie plutôt que voulue sous l'effet de contraintes juridiques.

2. Evaluation

Les placements à court terme

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat sur les titres cotés très liquides. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions et les plus-values ne sont pas constatées.

Les placements à long terme

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour déterminer la valeur d'usage, la société prend en compte plusieurs facteurs tels que la valeur du marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

III.10 Revenus

Les revenus sont constatés dès lors que les conditions suivantes sont remplies : la société a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété, le montant des revenus peut être mesuré de façon fiable, il est probable que des avantages futurs associés à l'opération bénéficieront à la société et les coûts encourus ou à encourir concernant l'opération peuvent être mesurés de façon fiable.

Les revenus sont mesurés à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. Les revenus sont nets de remises et réductions commerciales consenties par la société.

III.11 Transactions en monnaie étrangère

Les transactions en monnaie étrangère sont converties en dinars tunisien selon le cours de change de la date d'opération. A la clôture de l'exercice, les éléments monétaires courants libellés en monnaie étrangère sont convertis au cours de change de clôture et les différences de change en résultantes sont constatées en résultat de l'exercice.

Les éléments monétaires non courants sont convertis au cours de clôture. Les gains et les pertes de change qui en résultent sont reportés et amortis sur la durée de vie restante de l'élément monétaire s'y rapportant (y compris l'année en cours). L'amortissement tient compte de la durée pondérée par le montant restant à courir de l'élément en question.

L'écart de conversion est ajusté annuellement en fonction du cours de clôture et par rapport au cours historique de la date de l'opération. L'écart de conversion porté au bilan sera basé uniquement sur le gain ou la perte non matérialisé à la fin de l'année concernée.

Le résultat de la période comprend la portion d'amortissement applicable à l'année concernée ainsi que l'effet d'annulation des affectations antérieures.

III.12 Note sur les événements postérieurs à l'arrêté des états financiers

Le management de la société n'a identifié aucun événement survenu entre la date de clôture de la période et la date de publication des états financiers arrêtés au 31 décembre 2017 nécessitant une information dans les notes aux états financiers.

III.13 Retraitements de la colonne comparative

Les reclassements suivants ont été effectués :

- Etat de résultat (Reclassement des reprises sur provisions et des transferts de charges) :

En Dinar Tunisien	31/12/2016 avant retraitement	Reclassement	31/12/2016 après retraitement
Autres produits d'exploitation	490 145	<207 764>	282 381
Achats consommés	<25 525 949>	10 565	<25 515 384>
Dotations aux amortissements et aux provisions	<2 756 267>	197 199	<2 559 068>

- Etat de flux de trésorerie

En Dinar Tunisien	31/12/2016 avant retraitement	Reclassement	31/12/2016 après retraitement
<i>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</i>			
Encaissements liés aux titres de placement	-	1 400 000	1 400 000
Déc. affectés à l'acquisition de titres de placement	-	<700 000>	<700 000>
<u>Flux de trésoreries provenant de l'exploitation</u>	<u><314 335></u>	<u>700 000</u>	<u>385 665</u>
<i>Flux de trésorerie liés à l'investissement</i>			
Déc. liés à l'acq. d'immo. et AA non courants	<2 829 907>	<185 640>	<3 015 547>
Enc. provenant de la cession d'immobilisations	-	185 640	185 640
Déc. affectés à l'acquisition d'immo. fin.	<5 524>	<50 306>	<55 830>
Enc. provenant de la cession d'immo. fin.	113 000	50 306	163 306
<u>Flux de trésoreries affectés à l'investissement</u>	<u><2 722 431></u>	<u>-</u>	<u><2 722 431></u>
<i>Flux de trésorerie liés au financement</i>			
Encaissements de titre de placement	700 000	<700 000>	-
Encaissements provenant des emprunts	10 068 865	803 263	10 872 128
Remboursement des emprunts	<8 493 773>	<803 263>	<9 297 036>
<u>Flux de trésorerie provenant du financement</u>	<u>1 327 092</u>	<u><700 000></u>	<u>627 092</u>

IV. Notes relatives au bilan

IV.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles nettes totalisent au 31 décembre 2017 un montant de 55.566 DT contre 6.808 DT au 31 décembre 2016. Elles se détaillent comme suit :

Désignation	31.12.2017	31.12.2016
Logiciels	125 307	60 833
Immobilisations incorporelles brutes	125 307	60 833
Amortissement Logiciels	<69 741>	<54 025>
Immobilisations incorporelles nettes	55 566	6 808

IV.2 Immobilisations corporelles

Le solde net des immobilisations corporelles s'élève au 31 décembre 2017 à 48.061.137 DT contre 46.464.323 DT au 31 décembre 2016 et se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2017	31.12.2016
Terrains	858 612	851 884
Constructions	10 387 707	9 744 246
Construction à statut juridique particulier	1 363 387	1 363 387
Matériels de transport	162 200	137 200
Matériels de transport à statut juridique particulier	1 890 750	1 996 917
Matériels industriels à statut juridique particulier	3 975 017	3 975 017
Matériels informatiques	162 585	146 018
Matériels de bureaux	85 699	84 342
Matériels industriels (*)	44 530 044	41 850 689
Agencements et ménagements divers	3 610 812	3 421 237
Avance versée / commande d'immobilisations	122 734	174 258
Immobilisations corporelles brutes	67 149 547	63 745 195
Amortissements cumulés	<19 088 410>	<17 280 872>
Immobilisations corporelles nettes	48 061 137	46 464 323

(*) Des dépenses engagées en 2014 et classées auparavant parmi les frais préliminaires pour un montant de 431.592 DT ont été reclassées dans le compte "Matériel industriel" (ligne de production N°3) et amorties sur la durée de vie de ladite immobilisation.

IV.3 Immobilisations financières

Les immobilisations financières nettes s'élèvent au 31 décembre 2017 à 3.456.418 DT contre 3.704.290 DT au 31 décembre 2016 et elles sont détaillées comme suit :

Désignation	31.12.2017	31.12.2016
Titres de participations (*)	3 059 128	3 049 128
Dépôts et Cautionnements	397 290	392 703
Fonds de garantie Unifactor	-	262 459
Immobilisations financières nettes	3 456 418	3 704 290

(*) Les titres de participations au 31 décembre 2017 se détaillent comme suit :

En Dinar Tunisien	31.12.2017	% de détention	31.12.2016
A.B.C	2 700 000	31,268%	2 700 000
SAPHIR	75 000	15%	75 000
SOMOSAN	50 000	0,407%	50 000
SOMOCER NEGOCE	10 000	0,87%	10 000
LTD KIT	214 128	99%	214 128
S.M.C	10 000	0,13%	-
Total	3 059 128		3 049 128

IV.4 Autres actifs non courants

Les autres actifs non courants nets des résorptions s'élèvent au 31 décembre 2017 à 280.052 DT contre 1.109.001 DT au 31 décembre 2016 et se détaillent comme suit :

Désignation	31.12.2017	31.12.2016
Frais préliminaires (i)	1 050 587	1 482 179
Charge à répartir (ii)	923 620	923 620
Ecart de conversion	208 195	208 195
Autres actifs non courants bruts	2 182 402	2 613 994
Amortissements & résorptions	<1 902 350>	<1 504 993>
Autres actifs non courants nets	280 052	1 109 001

(i) La résorption des frais préliminaires a été calculée sur la base d'un taux annuel de 33%. Des dépenses engagées en 2014 et classées auparavant parmi les frais préliminaires pour un montant de 431.592 DT ont été reclassées dans le compte "Matériel industriel" (ligne de production N°3) et amorties sur la durée de vie de ladite immobilisation.

(ii) La résorption des charges à répartir se fait conformément à la méthode linéaire. La période de résorption est répartie comme suit :

- Les frais de participation aux foires et la location de l'espace publicitaire : 2 ans
- Les frais de publicité : 3 ans

IV.5 Stocks

Le solde net des stocks s'élève à 18.214.920 DT au 31 décembre 2017 contre 16.790.883 DT au 31 décembre 2016 et se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2017	31.12.2016
Stocks de matières premières et consommables	5 724 438	4 284 714
Stocks de produits finis et en cours	12 523 210	12 906 169
Total des stocks bruts	18 247 648	17 190 883
Provisions pour dép. des stocks de produits finis	<32 728>	<400 000>
Total des stocks nets	18 214 920	16 790 883

IV.6 Clients et comptes rattachés

Le solde net des clients et comptes rattachés s'élève au 31 décembre 2017 à 11.831.385 DT contre 11.066.754 DT au 31 décembre 2016 et se détaille comme suit :

<i>Désignation</i>	<i>31.12.2017</i>	<i>31.12.2016</i>
Clients ordinaires	11 555 711	9 934 049
Clients effets à recevoir	663 402	1 256 220
Clients avoir à établir	<387 728>	<123 515>
Clients douteux ou litigieux	501 149	325 627
Total des comptes clients bruts	12 332 534	11 392 381
Provisions sur créances clients	<501 149>	<325 627>
Total des comptes clients nets	11 831 385	11 066 754

IV.7 Autres actifs courants

Le solde net des autres actifs courants s'élève au 31 décembre 2017 à 6.246.473 DT contre 6.726.075 DT au 31 décembre 2016 et se détaille comme suit :

<i>Désignation</i>	<i>31.12.2017</i>	<i>31.12.2016</i>
Avances et prêts aux personnels	374 211	403 960
Etat et collectivités publiques	878 330	534 949
Fournisseurs débiteurs	3 402 455	4 424 629
Créances envers les sociétés du groupe (*)	883 736	876 792
Charges constatées d'avance	421 447	203 665
RRR à obtenir	285 969	162 764
Débiteurs divers	325	119 316
Compte d'attente provisionné	205 033	200 033
Total des autres actifs courants bruts	6 451 506	6 926 108
Provisions des autres actifs courants	<205 033>	<200 033>
Total des autres actifs courants nets	6 246 473	6 726 075

(*) Les créances envers les sociétés du groupe sont présentées au niveau de la note VII.3 :

IV.8 Autres actifs financiers

Le solde des autres actifs financiers s'élève au 31 décembre 2017 à 1.794.802 DT contre 1.634.200 DT au 31 décembre 2016 et se détaille comme suit :

<i>Désignation</i>	<i>31.12.2017</i>	<i>31.12.2016</i>
Billets de trésorerie AB Corporation	1 437 000	1 437 000
Placement STB	122 060	197 200
Placement SANIMED	235 742	-
Total des autres actifs financiers	1 794 802	1 634 200

IV.9 Liquidités et équivalents de liquidités

Le solde des liquidités et équivalents de liquidités s'élève au 31 décembre 2017 à 784.612 DT contre 357.941 DT au 31 décembre 2016 et se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2017	31.12.2016
Effets à l'encaissement	519 565	16 626
Banques	250 026	326 382
Caisse	15 021	14 933
Total des liquidités et équivalents de liquidités	784 612	357 941

IV.10 Capitaux propres

Le solde des capitaux propres s'élève au 31 décembre 2017 à 27.698.218 DT contre 27.549.451 DT au 31 décembre 2016 et se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2017	31.12.2016
Capital social	26 200 000	26 200 000
Réserve légale	656 890	656 890
Prime d'émission	4 800 000	4 800 000
Subventions d'investissements	2 012 684	2 259 633
Résultats reportés	<6 367 072>	923 133
Capitaux propres avant résultat	27 302 502	34 839 656
Résultat de l'exercice	395 716	<7 290 205>
Capitaux propres avant affectation	27 698 218	27 549 451

Les mouvements des capitaux propres pour l'exercice 2017 se résument dans le tableau suivant :

Désignation	Solde au 31/12/2016	Affectation résultat	Résultat de l'exercice	Amort. Subvent.	Solde au 31/12/2017
Capital	26 200 000	-	-	-	26 200 000
Réserve légale	656 890	-	-	-	656 890
Prime d'émission	4 800 000	-	-	-	4 800 000
Résultats reportés	923 133	<7 290 205>	-	-	<6 367 072>
Subvention d'investis	2 259 633	-	-	<246 949>	2 012 684
Résultat de l'exercice	<7 290 205>	7 290 205	395 716	-	395 716
Total	27 549 451	-	395 716	<246 949>	27 698 218

IV.11 Emprunts

Le solde des emprunts à long terme s'est élevé au 31 décembre 2017 à 10.767.197 DT contre un solde au 31 décembre 2016 de 14.100.249 DT. Le détail des emprunts à long terme se présente comme suit :

Désignation	31.12.2017	31.12.2016
Emprunt Leasing	1 466 920	2 073 989
Emprunt BNA	1 978 610	1 666 662
Emprunts BH	5 383 235	7 164 054
Emprunt BTK	1 787 062	2 582 495
Engagement créance fiscale	151 370	613 049
Total des emprunts	10 767 197	14 100 249

IV.12 Fournisseurs et comptes rattachés

Le solde des fournisseurs et comptes rattachés s'élève au 31 décembre 2017 à 23.767.240 DT contre 20.713.649 DT au 31 décembre 2016 et se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2017	31.12.2016
Fournisseurs d'exploitation	17 149 952	13 990 893
Fournisseurs d'exploitation - effets à payer	5 880 263	6 502 412
Fournisseurs d'immobilisations	694 413	128 932
Retenue de garantie	2 472	79 764
Fournisseurs factures non parvenues	40 140	11 648
Total des dettes fournisseurs et comptes rattachés	23 767 240	20 713 649

IV.13 Autres passifs courants

Le solde des autres passifs courants s'élève au 31 décembre 2017 à 5.578.022 DT contre 3.399.890 DT au 31 décembre 2016 et se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2017	31.12.2016
Dettes dues au personnel	660 000	468 323
Dettes sociales CNSS	636 644	456 779
Congés à payer	353 148	319 002
Etat, impôts et taxes	2 857 371	506 638
Actionnaires dividendes à payer	2 552	903 180
Obligations cautionnées	296 735	18 382
Créditeurs divers	8 707	16 959
Charges à payer	762 865	710 627
Total des autres passifs courants	5 578 022	3 399 890

IV.14 Concours bancaires et autres passifs financiers

Les concours bancaires et autres passifs financiers s'élèvent au 31 décembre 2017 à 22.730.713 DT contre 22.097.036 DT au 31 décembre 2016 et se détaillent comme suit :

Désignation	31.12.2017	31.12.2016
Découverts bancaires	9 709 438	11 393 877
Crédits de financement à court terme	7 548 015	4 810 000
Billet de trésorerie SOMOCER	-	500 000
Intérêt courus non échus	178 200	240 252
Emprunts leasing à moins d'un an	750 003	883 868
Emprunts bancaires à moins d'un an	4 312 536	3 446 187
Échéance à moins d'un Fournisseurs d'immobilisations	232 521	822 852
Total des concours bancaires et autres passifs financiers	22 730 713	22 097 036

V. Notes relatives à l'état de résultat

V.1 Revenus

Les revenus se sont élevés au 31 décembre 2017 à 47.820.692 DT contre 37.077.487 DT au 31 décembre 2016 et se détaillent comme suit :

Désignation	31.12.2017	31.12.2016
Ventes locales	44 576 378	34 637 294
Ventes à l'exportation	2 920 028	2 485 048
Ventes en suspension	712 014	78 660
RRR accordés	<387 728>	<123 515>
Total des revenus	47 820 692	37 077 487

V.2 Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation se sont élevés au 31 décembre 2017 à 246.949 DT contre 282.381 DT au 31 décembre 2016 et sont relatifs à la quote-part des subventions d'investissements.

V.3 Achats d'approvisionnements consommés

Les achats d'approvisionnements consommés se sont élevés au 31 décembre 2017 à 30.196.911 DT contre 25.515.384 DT au 31 décembre 2016 et se détaillent comme suit :

Désignation	31.12.2017	31.12.2016
Achats Matières	21 445 613	18 037 233
Achats d'approvisionnements	5 396 496	3 229 945
Variations de stocks MP & approvisionnements	<1 439 724>	<177 491>
Achats non stockés	4 794 526	4 425 697
Total des achats d'approvisionnement	30 196 911	25 515 384

V.4 Charges de personnel

Les charges de personnel se sont élevées au 31 décembre 2017 à 6.244.191 DT contre 6.147.258 DT au 31 décembre 2016 et se détaillent comme suit :

Désignation	31.12.2017	31.12.2016
Salaire et complément de salaire	5 165 254	5 442 882
Charges sociales légales	1 078 937	704 376
Total des charges de personnel	6 244 191	6 147 258

V.5 Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions se sont élevées au 31 décembre 2017 à 2.487.603 DT contre 2.559.068 DT au 31 décembre 2016 et se détaillent comme suit :

Désignation	31.12.2017	31.12.2016
Dotations aux amortissements et résorptions	2 093 021	1 702 611
Résorptions des autres actifs non courants	397 357	453 623
Dotations aux provisions sur stocks	-	400 000
Dotations aux provisions des soldes clients	175 522	-
Dotations aux provisions pour risques et charges	183 975	-
Dotations aux provisions des autres actifs courants	5 000	200 033
Reprises sur provisions sur stocks	<367 272>	<142 707>
Reprise sur provisions des soldes clients	-	<54 492>
Total des dotations aux amortissements et aux provisions	2 487 603	2 559 068

V.6 Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation se sont élevées au 31 décembre 2017 à 3.282.375 DT contre 3.322.834 DT au 31 décembre 2016 et se détaillent comme suit :

Désignation	31.12.2017	31.12.2016
Transport sur ventes	595 302	482 609
Publicité	514 886	364 420
Commissions sur ventes	495 152	-
Honoraires	486 022	613 468
Commissions bancaires	243 599	400 932
Assurances	242 063	259 633
Voyages et déplacements	182 531	184 483
Entretiens et réparations	177 244	311 679
Dons et subventions	128 582	123 446
Impôts et taxes	107 467	142 591
Frais postaux et de télécommunications	66 232	81 185
Missions et réceptions	52 085	81 280
Autres services extérieurs	66 057	28 112
Loyers et charges locatives	43 922	111 526
Frais de formation professionnels	16 231	2 471
Jetons de présence	<135 000>	135 000
Total des autres charges d'exploitation	3 282 375	3 322 834

V.7 Charges financières nettes

Les charges financières nettes se sont élevées au 31 décembre 2017 à 4.931.928 DT contre 4.904.902 DT au 31 décembre 2016 et se détaillent comme suit :

Désignation	31.12.2017	31.12.2016
Intérêts sur opération escompte	970 368	1 138 592
Intérêts débiteurs	625 417	684 809
Intérêts sur crédits de gestion	488 936	753 100
Intérêts des emprunts et des dettes	1 405 451	992 227
Intérêts leasing	267 291	277 922
Intérêts factoring	53 807	-
Escomptes accordées	488 134	407 430
Pertes liées à l'actualisation des titres de placements	90 491	-
Perte de change	1 219 334	1 294 472
Gain de change	<677 301>	<643 650>
Total des charges financières nettes	4 931 928	4 904 902

V.8 Produits des placements

Les produits des placements se sont élevés au 31 décembre 2017 à 97.189 DT contre 121.400 DT au 31 décembre 2016 et correspondent aux intérêts sur billets de trésorerie AB-Corporation.

VI. Notes sur l'état de flux de trésorerie

Pour la détermination de la variation de la trésorerie, la société a choisi le modèle autorisé pour la présentation de flux de trésorerie et ce, conformément à la norme comptable générale. Les différentes variations sont les suivantes :

VI.1 Flux de trésorerie provenant de l'exploitation

Les flux provenant de l'exploitation ont dégagé un excédent de 6.816.036 DT et sont retracés par les variations des postes du bilan, les encaissements et décaissements des placements courants et l'ajustement du résultat de l'exercice par les dotations aux amortissements et aux provisions et la quote-part des subventions d'investissement.

VI.2 Flux de trésorerie liés à l'investissement

Les flux affectés à l'investissement ont dégagé un déficit de 2.789.362 DT et se détaillent comme suit :

- Décaissement pour l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles et autres actifs non courants pour 3.307.001 DT ;
- Encaissement suite à la cession des immobilisations corporelles pour 269.767 DT ;
- Encaissement pour l'acquisition d'immobilisations financières de 262.458 DT et;
- Décaissement de 14.586 DT suite à la prise de participation dans le capital de la société « SMC » pour 10.000DT et des immobilisations financière et dépôts et cautionnement pour 4.586 DT.

VI.3 Flux de trésorerie liés au financement

Les flux affectés au financement ont dégagé un déficit de 1.915.564 DT et se détaillent comme suit :

- Distributions de dividendes aux actionnaires pour 900.628 DT ajustés par la variation du compte « actionnaires-dividendes à payer » soit 2.564 DT ;

- Les encaissements et les décaissements des emprunts bancaires et leasing s'élèvent à un flux négatif de l'ordre de 1.014.936 DT.

VII. Informations sur les parties liées

VII.1 Ventes

Le chiffre d'affaires réalisé en 2017 avec la société mère SOMOCER et autres parties liées totalise un montant de 11.848.593 DT et se détaille comme suit :

En Dinar Tunisien	31.12.2017	31.12.2016
Société A.B.C.	4 332 840	3 454 717
Société SOMOCER	6 994 258	950 468
Société AB Corporation	-	648
Société SANIMED	-	2 403
Société SOMOCER NEGOCE	506 866	12 247
Société AGRIMED	14 629	-
Total du chiffre d'affaires (HTVA)	11 848 593	4 420 483

VII.2 Achats

Les achats effectués auprès de la société mère SOMOCER et autres parties liées au cours de 2017 se détaillent comme suit :

En Dinar Tunisien	31.12.2017	31.12.2016
Société A.B.C.	4 889	9 052
Société SOMOCER	18 483 848	19 163 481
Société AB Corporation	-	277 058
STE MODERNE DE CONDETIONNEMENT (SMC)	1 376 289	-
Total des achats (HTVA)	19 865 026	19 449 591

Par ailleurs, la société SOMOCER Négoce a facturé à la société SOTEMAIL courant l'année 2017 des charges d'assistance au titre des ventes réalisées sur le marché local et à l'export pour un montant de 480.950 DT.

VII.3 Comptes débiteurs divers des parties liées

La situation des comptes courants des sociétés ayant des liens directement ou par personne interposée avec la société SOTEMAIL se résume au tableau ci-dessous :

Désignation	31.12.2017	31.12.2016
SOMOCER	54 000	212 777
KIT	3 000	3 000
SOMOCER Négoce	113 130	50 430
AB. Corporation	713 606	610 585
Total	883 736	876 792

IX.3 Soldes intermédiaires de gestion (En Dinar Tunisien)

Produits	31.12.2017	31.12.2016	Charges	31.12.2017	31.12.2016	Soldes	31.12.2017	31.12.2016
CA Local	44 188 650	34 513 779	Stockage	<382 959>	<2 194 627>			
CA Export	3 632 042	2 563 708						
Total	47 820 692	37 077 487	Total	<382 959>	<2 194 627>	Production	47 437 733	34 882 860
<i>Production</i>	<i>47 437 733</i>	<i>34 882 860</i>	- Achats consommés	30 196 911	25 515 384	Marge sur coût matière	17 240 822	9 367 476
<i>Marge sur coût matière</i>	<i>17 240 822</i>	<i>9 367 476</i>	Autres charges externes	3 174 908	3 180 243	Valeur ajoutée	14 065 914	6 187 233
<i>Valeur ajoutée</i>	<i>14 065 914</i>	<i>6 187 233</i>	Charges de personnel Impôts et taxes	6 244 191 107 467	6 147 258 142 591	Excédent brut d'exploitation	7 714 256	<102 616>
			Total	6 351 658	6 289 849			
<i>Excédent brut d'exploitation</i>	<i>7 714 256</i>	<i><102 616></i>						
Autre produits ordinaires	328 101	692 062	Charges financières nettes	4 931 928	4 904 902			
Produits de placement	97 189	121 400	Autres pertes ordinaires	202 878	450 155			
			Dotations aux amort et prov	2 487 603	2 559 068			
			Impôt sur les bénéfices	121 421	85 426	Résultat des activités ordinaires	395 716	<7 288 705>
Total	8 139 546	710 846	Total	7 743 830	7 999 551			
<i>Résultat des activités ordinaires</i>	<i>395 716</i>	<i><7 288 705></i>	Pertes extraordinaires	-	1 500	Résultat après modifications	395 716	<7 290 205>
Total	395 716	<7 288 705>	Total	-	-			

IX.5 Tableau de variation des immobilisations

Libellé	V.B 2016	Acquisit°	Cessions et reclass.	V.B 2017	Amortiss. Cumulés 2016	Dotat°	Reprise	Amortiss. Cumulés 2017	V.C.N 2016	V.C.N 2017
Logiciels informatiques	60 833	64 474	-	125 307	54 025	15 716	-	69 741	6 808	55 566
Total I.Incorporelles	60 833	64 474	-	125 307	54 025	15 716	-	69 741	6 808	55 566
Terrains	851 884	6 728	-	858 612	-	-	-	-	851 884	858 612
Constructions	9 744 246	643 461	-	10 387 707	2 225 783	262 254	-	2 488 037	7 518 463	7 899 670
AGEN. AMEN ET INST.	3 421 237	189 575	-	3 610 812	1 620 224	191 882	-	1 812 106	1 801 013	1 798 706
Matériels de transport	137 200	25 000	-	162 200	114 950	11 567	-	126 517	22 250	35 683
Matériels industriels	41 850 689	2 679 355	-	44 530 044	10 921 329	1 100 679	-	12 022 008	30 929 360	32 508 036
Équipements de bureau	84 342	1 357	-	85 699	29 139	8 185	-	37 324	55 203	48 375
Matériels informatiques	146 018	16 567	-	162 585	85 317	17 751	-	103 068	60 701	59 517
Constructions à ST.JR.PR	1 363 387	-	-	1 363 387	19 476	38 952	-	58 428	1 343 911	1 304 959
MAT. IND. ST.JR.PR	3 975 017	-	-	3 975 017	775 202	203 603	-	978 805	3 199 815	2 996 212
MAT. TRANS à ST.JR.PR	1 996 917	163 601	<269 767>	1 890 750	1 489 452	242 432	<269 767>	1 462 117	507 465	428 633
AV. fournisseurs d'imm.	174 258	-	<51 525>	122 734	-	-	-	-	174 258	122 734
Total I.Corporelles	63 745 195	3 725 644	<321 292>	67 149 547	17 280 872	2 077 305	<269 767>	19 088 410	46 464 323	48 061 137
Total immobilisations	63 806 028	3 790 118	<321 292>	67 274 854	17 334 897	2 093 021	<269 767>	19 158 151	46 471 131	48 116 703

IX.7 Tableau de variation des emprunts

Emprunts	Solde au 31.12.2016			Règlement échéances	Solde au 31.12.2017		
	Total Fin de période	Échéance à + 1 an	Échéance à -1 an		Total Fin de période	Échéance à + 1 an	Échéance à -1 an
BH 1.750 KDT	1 750 000	1 203 933	546 067	<1 078 595>	1 250 798	671 405	579 393
BH 700 KDT	700 000	481 573	218 427	<428 367>	500 319	248 564	251 755
BH 7.000 KDT	6 242 550	5 478 547	764 003	<1 766 868>	5 478 548	4 463 265	1 015 283
BNA 2.000 KDT	-	-	-	1 113 846	1 815 953	978 616	837 337
BNA 4.000 KDT	2 499 997	1 666 662	833 335	<1 472 034>	1 666 662	999 994	666 668
BTK 4.000 KDT	3 666 851	2 582 495	1 084 355	<1 659 789>	2 749 162	1 787 062	962 100
Total emprunts en dinars	14 859 398	11 413 210	3 446 187	<5 291 807>	13 461 442	9 148 906	4 312 536
LB 910 K€	242 400	-	242 400	<242 400>	-	-	-
RICOTH 788 K€	580 452	-	580 452	<347 929>	232 522		232 522
Total emprunts en devises (Immobilisations)	822 852	-	822 852	<590 329>	232 522	-	232 522
Total des emprunts	15 682 250	11 413 211	4 269 039	<5 882 136>	13 693 964	9 148 906	4 545 058

VIII. Engagements hors bilan

VIII.1 Engagement donnés

Type d'engagements	Valeur totale	Observation
Garanties personnelles		
Cautionnement et autres garanties	397 289	Le cautionnement se décompose essentiellement des fonds de garanties donnés pour la société tunisienne d'électricité et de gaz (STEG).
Garanties réelles		
a) Hypothèques	12 750 000	Contrat de crédit de gestion BH : Hypothèque de rang utile sur le Titre foncier n° 11031/14818 sise à souassi Mahdia d'une superficie globale de 04 H 45 A03 Ca sur lequel est édifée l'usine.
	7 450 000	Contrat de crédit de gestion STB : Hypothèque de rang utile sur le Titre foncier n° 11031/14818 sise à souassi Mahdia d'une superficie globale de 04 H 45 A03 Ca sur lequel est édifée l'usine.
	6 855 000	Contrat de Crédit à Long Terme BH : Hypothèque de rang utile sur le Titre foncier n° 11031/14818 sise à souassi Mahdia d'une superficie globale de 04 H 45 A03 Ca sur lequel est édifée l'usine.
	4 800 000	contrat de crédit de gestion : Hypothèque de rang utile sur le Titre foncier n° 11031/14818 sise à souassi Mahdia d'une superficie globale de 04 H 45 A03 Ca sur lequel est édifée l'usine.
	4 000 000	Contrat de Crédit à Long Terme BNA : Hypothèque de rang utile sur le Titre foncier n° 11031/14818 sise à souassi Mahdia d'une superficie globale de 04 H 45 A03 Ca sur lequel est édifée l'usine.
	4 000 000	Contrat de Crédit à Long Terme BTK : Hypothèque de rang utile sur le Titre foncier n° 11031/14818 sise à souassi Mahdia d'une superficie globale de 04 H 45 A03 Ca sur lequel est édifée l'usine.
	3 500 000	Contrat de Crédit de compagne BH : Hypothèque de rang utile sur le Titre foncier n° 11031/14818 sise à souassi Mahdia d'une superficie globale de 04 H 45 A03 Ca sur lequel est édifée l'usine.
	3 260 000	Contrat de crédit de gestion UBCI : Hypothèque de rang utile sur le Titre foncier n° 11031/14818 sise à souassi Mahdia d'une superficie globale de 04 H 45 A03 Ca sur lequel est édifée l'usine.
	2 450 000	Contrat de crédit de gestion BTK : Hypothèque de rang utile sur le Titre foncier n° 11031/14818 sise à souassi Mahdia d'une superficie globale de 04 H 45 A03 Ca sur lequel est édifée l'usine.
	2 000 000	Contrat de Crédit à Long Terme BNA : Hypothèque de rang utile sur le Titre foncier n° 11031/14818 sise à souassi Mahdia d'une superficie globale de 04 H 45 A03 Ca sur lequel est édifée l'usine.
	1 750 000	Contrat de Crédit à Long Terme BH: Hypothèque de rang utile sur le Titre foncier n° 11031/14818 sise à souassi Mahdia d'une superficie globale de 04 H 45 A03 Ca sur lequel est édifée l'usine.
	700 000	Contrat de Crédit à Long Terme : Hypothèque de rang utile sur le Titre foncier n° 11031/14818 sise à souassi Mahdia d'une superficie globale de 04 H 45 A03 Ca sur lequel est édifée l'usine.
145 000	Contrat de Crédit à Long Terme : Hypothèque de rang utile sur le Titre foncier n° 11031/14818 sise à souassi Mahdia d'une superficie globale de 04 H 45 A03 Ca sur lequel est édifée l'usine.	

b) Nantissements	3 500 000	Banque de l'Habitat, Contrat de Crédit à Long Terme : Nantissement sur le matériel et outillage.
	145 000	Banque de l'Habitat, Contrat de Crédit à Long Terme : Nantissement sur le matériel et outillage et fonds de commerce.
	7 450 000	STB, Contrat de Crédit à Long Terme : Nantissement sur le matériel et outillage et fonds de commerce.
	6 855 000	Banque de l'Habitat, Contrat de Crédit à Long Terme : Nantissement sur le matériel et outillage et fonds de commerce.
	4 000 000	Banque Tuniso-Koweitienne, contrat de crédit à long terme Nantissement sur le matériel et outillage et fonds de commerce.
	2 000 000	BNA, Contrat de Crédit à Long Terme : Nantissement sur le matériel et outillage et fonds de commerce.
	4 000 000	BNA, Contrat de Crédit à Long Terme : Nantissement sur le matériel et outillage et fonds de commerce.
	12 750 000	Banque de l'Habitat, Contrat de Crédit de gestion : Nantissement sur le matériel.
	3 260 000	UBCI: Contrat de crédit de gestion, nantissement sur fonds de commerce.
	2 450 000	Banque Tuniso-Koweitienne, contrat de crédit de gestion Nantissement sur le matériel et outillage et fond
	1 750 000	BH, contrat de crédit de gestion Nantissement sur le matériel et outillage et fonds de commerce.
	4 800 000	BNA, contrat de crédit de gestion Nantissement sur le matériel et outillage et fonds de commerce.
	700 000	Contrat de Crédit à Long Terme BH:Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments coporels et incorporels composant un fond de commerce
c) Effet escomptés et non échus	14 551 521	

VIII.2 Engagement reçus :

Type d'engagements	Valeur totale	Observation
a) Garanties réelles		
Hypothèques	234 020	Ets Lazreg d'équipement : hypothèque reçue sur terrain pour couvrir le solde comptable en contentieux.
	264 415	Ste Ghaddab de bâtiments : hypothèque reçue sur terrain pour couvrir le solde comptable en contentieux.
Nantissements	20 000	Ste EL Meniar : Nantissement en 1 ^{er} rang sur le fonds de commerce

VIII.3 Intérêt sur contrat leasing non encore échus :

Organisme Financier	Contrat n°	Montant	Intérêts non courus
Tunisie Leasing	110021	349 319	895
El Wifack Leasing	127920	1 302 176	12 292
El Wifack Leasing	154170	56 271	959
El Wifack Leasing	161750	164 487	3 846
El Wifack Leasing	163850	57 069	1 406
El Wifack Leasing	162800	770 160	27 169
El Wifack Leasing	162830	286 442	10 872
UBCI	327480	80 137	2 388
El Wifack Leasing	185270	68 400	211
UBCI	382410	52 079	5 424
UBCI	367850	113 426	5 276
UBCI	387270	109 000	11 534
El Wifack Leasing	179980	1 273 900	619 343
Attijari Leasing	600360	54 600	8 598
Total			710 213

IX. Intérêt sur crédit bancaire non encore échus :

Organisme Financier	Montant	Intérêts non courus
BNA	4 000 000	176 670
BH	145 000	7 927
BH	6 855 000	887 786
BTK	4 000 000	367 068
BH	1 750 000	82 943
BH	700 000	33 177
BNA	2 000 000	147 467
Total		1 703 038

Tunis le 16 mai 2018

Mesdames et Messieurs les actionnaires

de la Société Tunisienne d'Email « SOTEMAIL »

Menzel Hayet, 5033 Monastir

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers de la Société Tunisienne d'Email («SOTEMAIL» ou «société»), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2017, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 27.698.218 DT, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice qui s'élève à 395.716 DT.

A notre avis, à l'exception de l'incidence du point décrit dans la section «Fondement de l'opinion avec réserve», les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société SOTEMAIL au 31 décembre 2017, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion avec réserve

L'examen des titres de participation et des créances clients au 31 décembre 2017 a révélé l'existence d'une participation d'un montant 214.128 DT dans la filiale russe «LTD KIT » et de créances détenues sur cette dernière pour un montant total de 519.084 DT (dont 435.335 DT à travers un intermédiaire russe «VNESHSERVIS LLC RUSSIA»). La filiale russe LTD K.I.T a été créée en 2015 en vue de promouvoir les exportations de la société dans la zone Euro-Asie. Toutefois, cette filiale a connu des difficultés opérationnelles depuis sa création et elle est actuellement en arrêt d'activité. En l'absence d'informations financières concernant cette filiale et de visibilité quant à la reprise de ses activités, nous ne sommes pas en mesure d'apprécier le caractère recouvrable ou pas de l'engagement financier de SOTEMAIL dans cette filiale.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

a) Evaluation des créances clients

Les créances clients figurent au bilan au 31 décembre 2017 pour un montant brut de 12.332.534 DT et provisionnées à hauteur de 501.149 DT. Dans le cadre de l'évaluation du caractère recouvrable de ces créances, la direction détermine à chaque date de clôture s'il y a des indices de dépréciation de ces créances selon des critères quantitatifs et qualitatifs. Le montant de la provision pour dépréciation fait appel au jugement et celui-ci est calculé selon la différence entre la valeur comptable de ces créances et la valeur recouvrable estimée au titre de ces créances.

Nous avons examiné la conformité aux normes comptables tunisiennes en vigueur de la méthodologie mise en œuvre par la direction pour l'estimation de la provision pour dépréciation des créances douteuses. Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté en la revue de l'ancienneté des créances clients, de l'historique des règlements (y compris les règlements postérieurs à la clôture), de l'existence d'éventuelles garanties ainsi que toute autre information disponible concernant la situation financière des créanciers. Nous avons également apprécié le caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers concernant cette estimation.

b) Evaluation des stocks

Les stocks, figurent au bilan au 31 décembre 2017 pour une valeur brute de 18.247.648 DT provisionnée à hauteur de 33.728 DT.

Ainsi, qu'il est fait mention dans la note III.2 aux états financiers, les stocks sont valorisés au coût moyen pondéré pour les matières premières, les consommables et les pièces de rechange et au coût de production pour les produits finis et semi-finis. A la date de clôture les stocks sont ramenés à leur valeur de réalisation nette (si elle est inférieure au coût).

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté à valider l'existence physique des stocks à la date de clôture, à vérifier que l'évaluation de leurs coûts est conforme aux dispositions de la norme comptable tunisienne N°4 relative au stock et à apprécier les données et les hypothèses retenues par le management pour déterminer la valeur de réalisation nette.

Report de gestion du Conseil d'Administration

La responsabilité du rapport de gestion du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la

préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que les informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation.

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée: ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant promulgation de la réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au Conseil d'Administration.

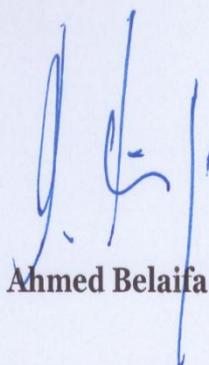
Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences importantes du contrôle interne. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction Générale de la société.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur. La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au Conseil d'Administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimé nécessaire de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

**Les Commissaires aux Comptes Associés
MTBF**



Ahmed Belaifa

CRG Audit



Circular stamp: C.R.G Audit
42, Avenue Habib Bourguiba
3000 SFAX
Société d'Expertise Comptable

Chiraz DRIRA

*Les Commissaires aux comptes associés
MTBF
Membre de PricewaterhouseCoopers LLC
Insm. PoC - Rue Les ...
1915 Les Bâges du Lac ...
SM: 116 71 187 000
Fax: 1 216 718 1111*

Rapport Spécial

Rapport spécial

Tunis le 16 mai 2018

**Mesdames et Messieurs les actionnaires
de la Société Tunisienne d'Email « SOTEMAIL »
Menzel El Hayet, 5033 Monastir**

En application de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous vous soumettons notre rapport sur les conventions conclues et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A- Conventions et opérations nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017 (autres que les rémunérations des dirigeants)

Nous vous informons que votre Conseil d'Administration nous a avisés de l'existence des conventions suivantes conclues au cours de l'exercice 2017 et visées aux articles 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales :

1. Ventes à des parties liées

Les ventes hors taxes réalisées au cours de l'année 2017 avec les sociétés du groupe SOMOCER et autres parties liées totalisent un montant de 11.848.593 DT et se détaillent comme suit :

En DT	31/12/2017
Société SOMOCER	6 994 258
Société ABC	4 332 840
Société AGRIMED	14 629
Société SOMOCER NEGOCE	506 866
Total du chiffre d'affaires hors taxes	11 848 593

2. Achats auprès des parties liées

Les achats hors taxes réalisés au cours de l'année 2017 auprès de la société mère « SOMOCER » et autres parties liées totalisent un montant de 19.865.026 DT et se détaillent comme suit :

En DT	31/12/2017
Société SOMOCER	18 483 848
Société ABC	4 889
Société Moderne de Conditionnement « SMC »	1 376 289
Total des achats hors taxes	19 865 026

3. Billets de trésoreries

- SOMOCER a souscrit à des billets de trésorerie émis par la société SOTEMAIL au cours de l'exercice 2017 et se détaillent comme suit :

Date début	Date fin	Montant	NBJ	taux	Intérêts 2017
07/02/2017	08/05/2017	1 000 000	90	7,60%	18 646
08/05/2017	17/07/2017	1 000 000	70	7,40%	14 185
19/07/2017	15/11/2017	1 000 000	120	7,40%	24 073
08/01/2017	17/07/2017	250 000	190	7,00%	8 907
21/03/2017	19/06/2017	500 000	90	7,40%	9 082
20/06/2017	19/09/2017	500 000	90	7,40%	9 082

Ces billets ont été intégralement remboursés au 31 décembre 2017.

- SOTEMAIL a souscrit à un billet de trésorerie émis par la société «AB. Corporation » pour un montant de 1.437.000 DT, commençant le 01 janvier 2017 et avec échéance au 29 juin 2017 et un taux de 7% par an.
- SOTEMAIL a souscrit à un billet de trésorerie émis par la société «AB. Corporation » pour un montant de 1.437.000 DT, commençant le 30 juin 2017 et avec échéance au 26 décembre 2017 et un taux de 7% par an. Ce billet n'a pas encore fait l'objet de remboursement au 31 décembre 2017.

4. Convention d'assistance avec la société SOMOCER Négoce

Le Conseil d'Administration a autorisé en 2016 la convention d'assistance entre la société SOTEMAIL et la société SOMOCER Négoce qui porte sur la gestion et l'administration des ventes à partir du 01 octobre 2016. En vertu de cette convention, SOMOCER Négoce est rémunérée par une commission égale à 1,5% du montant des ventes réalisées sur le marché local et à l'export et ce, pour une période de 5 ans renouvelable par tacite reconduction. Un avenant a été conclu le 25 décembre 2017 et qui a prévu une révision exceptionnelle à la baisse du taux de la commission de 1,5% à 1% sur le chiffre d'affaires de l'exercice 2017.

Le montant des commissions facturées par la société SOMOCER Négoce au titre de l'année 2017 s'élève à 480.950 DT.

5. Autres transactions avec les parties liées

- Courant l'exercice 2017, la société « SOTEMAIL » a cédé du matériel de transport à la société « SOMOCER » pour un montant de 65.000 DT.
- Courant l'exercice 2017, la société « SOTEMAIL » a acquis des immobilisations (principalement logiciels et outillages industriels) auprès de la société « SOMOCER » pour un montant total de 162.732 DT.
- Courant l'exercice 2017, la société « SOTEMAIL » a facturé des frais de déplacement et de publicité à la société « SOMOCER Négoce » pour un montant de 49.334 DT hors taxes.

B- Opérations réalisées et relatives à des conventions antérieures

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017 :

1. La souscription par la société « SOMOCER » à un billet de trésorerie d'un montant de 500.000 DT émis par la société « SOTEMAIL » en date du 21 novembre 2016. Les intérêts constatés en 2017 s'élèvent à 8.133 DT. Ce billet a été remboursé courant l'année 2017.
2. La location auprès de la société « SOMOCER » d'un bureau sis à Menzel El Hayet pour un loyer annuel de 1.200 DT TTC.
3. L'assistance en matière juridique, contentieux, comptable, fiscale, investissement, financement, contrôle de gestion et systèmes d'information assurée par la société « AB CORPORATION » au profit de la société « SOTEMAIL » en vertu d'un contrat conclu entre les deux parties en date du 01 janvier 2014. Ce contrat est conclu pour une période d'une année renouvelable et ce, moyennant un montant mensuel de 20.000 DT hors TVA avec une augmentation annuelle de 5%. Les honoraires constatés en charge par la société « SOTEMAIL » s'élèvent en 2017 à 277.830 DT.

C- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Les obligations et engagements de la société envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 II§5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération du Directeur Général est fixée par le Conseil d'Administration du 31 octobre 2017 sur la base d'un salaire mensuel net de 5 000 dinars sur 13 mensualités et une prime variable fixée par le Conseil d'Administration selon la réalisation des objectifs tels que fixés par le Conseil. La somme des rémunérations nettes servie au titre de l'exercice 2017 s'élève à 100.004 DT et ce, en sus des dépenses prises en charge par la société et des frais engagés en sa qualité de Directeur Général.
- Le Directeur Général Adjoint, que le Conseil d'Administration du 31 octobre 2017 a décidé de mettre fin à ses fonctions, a bénéficié en 2017 d'une rémunération nette de 49.109 DT et ce, en sus des dépenses prises en charge par la société et des frais engagés en sa qualité de Directeur Général Adjoint. De plus, selon la décision Conseil d'Administration du 31 octobre 2017, il a bénéficié d'une prime nette qui s'élève à 33.000 DT au titre de l'exercice 2014.

Par ailleurs et en dehors des conventions et opérations précitées, nos diligences n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations qui rentrent dans le cadre des articles 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales.

**Les Commissaires aux Comptes Associés
MTBF**

Ahmed Belaifa

Les Commissaires aux comptes associés
MTBF
Membre de PricewaterhouseCoopers S.A.S.

CRG Audit

Chiraz DRIRA

Etats financiers